

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	COPIE CERTIFIEE CONFORME 					
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 573	4 573				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	115 185	107 748	7 436	13 081	5 645-	43. 15-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	11 525		11 525	10 825	700	6. 47
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 096		2 096	1 917	179	9. 32
	Total II	133 379	112 322	21 057	25 824	4 766-	18. 46-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 844		1 844	1 844		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 734 808		3 734 808	3 187 507	547 301	17. 17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	55 743		55 743	55 743		
	Disponibilités	61 628		61 628	9 159	52 469	572. 88
	Charges constatées d'avance (3)	6 378		6 378	6 417	39-	0. 61-
	Total III	3 860 401		3 860 401	3 260 670	599 731	18. 39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 993 780	112 322	3 881 458	3 286 493	594 965	18. 10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 096

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202312	Exercice N-1 31/12/202212	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 552 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	552 000	552 000		
	Réserves				
	Réserve légale	55 200	55 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	170 114	170 114		
	Autres réserves	643 695	643 695		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	986 827	791 621	195 206	24. 66
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 407 836	2 212 629	195 206	8. 82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 196	6 350	5 154-	81. 17-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 091 337	595 357	495 980	83. 31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 593	309 585	57 992-	18. 73-
	Dettes fiscales et sociales	129 497	162 572	33 075-	20. 34-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 473 622	1 073 864	399 758	37. 23
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 881 458	3 286 493	594 965	18. 10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an1 139 6211 073 864

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				48 500		48 500-	100. 00-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 160 778		3 160 778	2 693 224		467 554	17. 36
Chiffre d'affaires NET	3 160 778		3 160 778	2 741 724		419 054	15. 28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 367	15 907		12 460	78. 33
Autres produits			17	9		8	82. 92
Total des Produits d'exploitation (I)			3 189 161	2 757 640		431 522	15. 65
COPIE CERTIFIEE CONFORME							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)				37 162		37 162-	100. 00-
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			652 984	589 322		63 662	10. 80
Impôts, taxes et versements assimilés			22 615	40 118		17 503-	43. 63-
Salaires et traitements			618 288	735 912		117 624-	15. 98-
Charges sociales			260 016	249 709		10 308	4. 13
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 415	6 098		317	5. 19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			519	1 057		538-	50. 91-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 560 837	1 659 377		98 541-	5. 94-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 628 325	1 098 262		530 063	48. 26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	83 015	328 412	245 397-	74. 72-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	151 824	54 102	97 722	180. 63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	234 839	382 514	147 675-	38. 61-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	539 025	420 982	118 043	28. 04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	539 025	420 982	118 043	28. 04
2. Résultat financier (V-VI)	304 186-	38 468-	265 717-	690. 74-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 324 139	1 059 794	264 345	24. 94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 311	610	2 701	442. 79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 311	610	2 701	442. 79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 311-	610-	2 701-	442. 79-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	334 001	267 563	66 438	24. 83
Total des produits (I+III+V+VII)	3 424 000	3 140 153	283 847	9. 04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 437 173	2 348 532	88 641	3. 77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	986 827	791 621	195 206	24. 66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

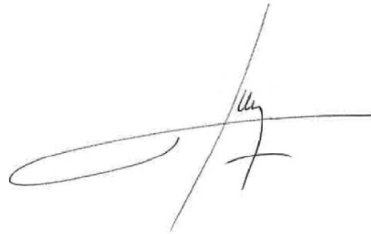
8 532 13 682

SPORTING IMMOBILIER SAS

25 RUE DES PHOCEENS

13002 MARSEILLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a vertical line and a small 'u' and '7'.

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ORIGA GROUP
45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE
0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 881 457.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 160 777.99 Euros et dégageant un bénéfice de 986 826.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La situation de conflit en Ukraine en cours depuis mars 2022 n'a pas d'incidence sur l'activité de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société SPORTING IMMOBILIER est la filiale de la société PERIMMO, elle-même filiale de la société UP qui s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale. Le régime optionnel d'imposition des résultats n'a de ce fait aucune incidence sur la présentation des comptes de chacune des sociétés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 573		
Matériel de transport	108 290		7 69
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 686		
Emballages récupérables et divers	2 439		
TOTAL	118 989		7 69
Autres participations	10 825		700
Prêts, autres immobilisations financières	1 917		179
TOTAL	12 742		879
TOTAL GENERAL	131 731		1 648

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 573	4 573
Matériel de transport			109 059	109 059
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 686	3 686
Emballages récupérables et divers			2 439	2 439
TOTAL			119 758	119 758
Autres participations			11 525	11 525
Prêts, autres immobilisations financières			2 096	2 096
TOTAL			13 621	13 621
TOTAL GENERAL			133 379	133 379

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		4 573			4 573
Matériel de transport		97 648	6 415		104 062
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 686			3 686
TOTAL		105 907	6 415		112 322
TOTAL GENERAL		105 907	6 415		112 322
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 415				
TOTAL	6 415				
TOTAL GENERAL	6 415				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 096	2 096	
Taxe sur la valeur ajoutée	61 351	61 351	
Divers état et autres collectivités publiques	141	141	
Groupe et associés	3 673 116	3 673 116	
Débiteurs divers	200	200	
Charges constatées d'avance	6 378	6 378	
TOTAL	3 743 282	3 743 282	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 196	1 196		
Emprunts et dettes financières divers	610	610		
Fournisseurs et comptes rattachés	251 593	251 593		
Personnel et comptes rattachés	44 800	44 800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 012	60 012		
Autres impôts taxes et assimilés	24 684	24 684		
Groupe et associés	1 090 728	1 090 728		
TOTAL	1 473 622	1 473 622		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	23. 0000	24 000			24 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements		NA
Installations techniques		NA
Matériels et outillages		NA
Matériel de transport	Linéaire	5 ANS
Matériel de bureau	Linéaire	3 ANS
Mobilier		NA

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Détermination du coût d'entrée :
Le coût d'entrée comprend le coût d'acquisition (charge foncière, travaux, honoraires, frais techniques, à l'exception des frais de financement) et les frais d'acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cas particulier des ventes par lots:

Les opérations vendues par lots sont déstockées en fonction de leur quote-part de parties communes.

Le montant des stocks se détaille comme suit :

- Opération marchand de biens en-cours	1 844
TOTAL	1 844

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une évaluation bien immobilier par bien immobilier est effectuée à la clôture des comptes.

Si celle-ci fait ressortir une moins value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

En cas de moins value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 280
Dettes fiscales et sociales	78 378
Total	99 853

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 378
Total	6 378

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 914		
Autres créances	3 673 116		
Emprunts et dettes financières diverses	1 089 697		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	2 4 0 3 8
Total	2 4 0 3 8

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	4
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 3 9 0 2 5	2 3 4 8 3 9
Dont entreprises liées	5 3 9 0 0 6	2 3 4 6 6 0

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 326 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS UP	SAS	15 150 000	260 R. GUILLAUME DU VAIR 13290 AIX EN PROVENCE

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

13002 MARSEILLE

[illegible]

SASU SPORTING IMMOBILIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 552.000 €

Siège social :

25 rue des Phocéens
13002 MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Nomination :

Assemblée générale du 29 Juin 2019

Exercices : 2019 à 2024

CONSEILS CONSULTANTS ASSOCIES

FIDECOMPTA

S.A. au capital de 200.000 €

Fiduciaire d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes Inscrit

Parc du Banian - Montée de Saint Menet
B.P. 12
13367 Marseille Cedex 11

Téléphone : 04.91.27.12.47 + - Fax : 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

Conseils Consultants Associés

FIDECOMPTA

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

PARC DU BANIAN
MONTEE DE SAINT MENET
B.P. 12
13367 MARSEILLE CEDEX 11

le 14 juin 2024

TELEPHONE 04.91.27.12.47
Télécopie 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

S.A. au capital de 200.000 €
064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

SASU SPORTING IMMOBILIER

25 rue des Phocéens
13002 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Associé de la Société SPORTING IMMOBILIER SASU,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPORTING IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnés à l'article D441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

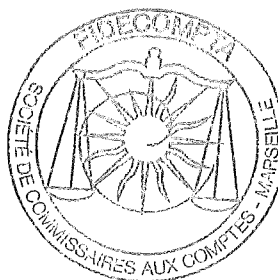
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 14 juin 2024

**Le Commissaire aux Comptes
FIDECOMPTA**



*Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 573	4 573				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	115 185	107 748	7 436	13 081	5 645-	43. 15-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	11 525		11 525	10 825	700	6. 47
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 096		2 096	1 917	179	9. 32
	Total II	133 379	112 322	21 057	25 824	4 766-	18. 46-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 844		1 844	1 844		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 734 808		3 734 808	3 187 507	547 301	17. 17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	55 743		55 743	55 743		
	Disponibilités	61 628		61 628	9 159	52 469	572. 88
	Charges constatées d'avance (3)	6 378		6 378	6 417	39-	0. 61-
	Total III	3 860 401		3 860 401	3 260 670	599 731	18. 39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 993 780	112 322	3 881 458	3 286 493	594 965	18. 10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 552 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	552 000	552 000		
	Réserves				
	Réserve légale	55 200	55 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	170 114	170 114		
	Autres réserves	643 695	643 695		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	986 827	791 621	195 206	24. 66
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 407 836	2 212 629	195 206	8. 82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 196	6 350	5 154-	81. 17-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 091 337	595 357	495 980	83. 31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 593	309 585	57 992-	18. 73-
	Dettes fiscales et sociales	129 497	162 572	33 075-	20. 34-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 473 622	1 073 864	399 758	37. 23
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 881 458	3 286 493	594 965	18. 10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 139 621 1 073 864

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				48 500		48 500-	100.00-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 160 778		3 160 778	2 693 224		467 554	17.36
Chiffre d'affaires NET	3 160 778		3 160 778	2 741 724		419 054	15.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 367	15 907		12 460	78.33
Autres produits			17	9		8	82.92
Total des Produits d'exploitation (I)			3 189 161	2 757 640		431 522	15.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)				37 162		37 162-	100.00-
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			652 984	589 322		63 662	10.80
Impôts, taxes et versements assimilés			22 615	40 118		17 503-	43.63-
Salaires et traitements			618 288	735 912		117 624-	15.98-
Charges sociales			260 016	249 709		10 308	4.13
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 415	6 098		317	5.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			519	1 057		538-	50.91-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 560 837	1 659 377		98 541-	5.94-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 628 325	1 098 262		530 063	48.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	83 015	328 412	245 397-	74. 72-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	151 824	54 102	97 722	180. 63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	234 839	382 514	147 675-	38. 61-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	539 025	420 982	118 043	28. 04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	539 025	420 982	118 043	28. 04
2. Résultat financier (V-VI)	304 186-	38 468-	265 717-	690. 74-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 324 139	1 059 794	264 345	24. 94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 311	610	2 701	442. 79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 311	610	2 701	442. 79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 311-	610-	2 701-	442. 79-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	334 001	267 563	66 438	24. 83
Total des produits (I+III+V+VII)	3 424 000	3 140 153	283 847	9. 04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 437 173	2 348 532	88 641	3. 77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	986 827	791 621	195 206	24. 66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SPORTING IMMOBILIER SAS

25 RUE DES PHOCEENS

13002 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 881 457.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 160 777.99 Euros et dégageant un bénéfice de 986 826.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La situation de conflit en Ukraine en cours depuis mars 2022 n'a pas d'incidence sur l'activité de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société SPORTING IMMOBILIER est la filiale de la société PERIMMO, elle-même filiale de la société UP qui s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale. Le régime optionnel d'imposition des résultats n'a de ce fait aucune incidence sur la présentation des comptes de chacune des sociétés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 573		
Matériel de transport	108 290		769
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 686		
Emballages récupérables et divers	2 439		
TOTAL	118 989		769
Autres participations	10 825		700
Prêts, autres immobilisations financières	1 917		179
TOTAL	12 742		879
TOTAL GENERAL	131 731		1 648

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 573	4 573
Matériel de transport			109 059	109 059
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 686	3 686
Emballages récupérables et divers			2 439	2 439
TOTAL			119 758	119 758
Autres participations			11 525	11 525
Prêts, autres immobilisations financières			2 096	2 096
TOTAL			13 621	13 621
TOTAL GENERAL			133 379	133 379

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		4 573			4 573
Matériel de transport		97 648	6 415		104 062
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 686			3 686
TOTAL		105 907	6 415		112 322
TOTAL GENERAL		105 907	6 415		112 322
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 415				
TOTAL	6 415				
TOTAL GENERAL	6 415				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 096	2 096	
Taxe sur la valeur ajoutée	61 351	61 351	
Divers état et autres collectivités publiques	141	141	
Groupe et associés	3 673 116	3 673 116	
Débiteurs divers	200	200	
Charges constatées d'avance	6 378	6 378	
TOTAL	3 743 282	3 743 282	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 196	1 196		
Emprunts et dettes financières divers	610	610		
Fournisseurs et comptes rattachés	251 593	251 593		
Personnel et comptes rattachés	44 800	44 800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 012	60 012		
Autres impôts taxes et assimilés	24 684	24 684		
Groupe et associés	1 090 728	1 090 728		
TOTAL	1 473 622	1 473 622		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	23.0000	24 000			24 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements		NA
Installations techniques		NA
Matériels et outillages		NA
Matériel de transport	Linéaire	5 ANS
Matériel de bureau	Linéaire	3 ANS
Mobilier		NA

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Détermination du coût d'entrée :

Le coût d'entrée comprend le coût d'acquisition (charge foncière, travaux, honoraires, frais techniques, à l'exception des frais de financement) et les frais d'acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cas particulier des ventes par lots:

Les opérations vendues par lots sont déstockées en fonction de leur quote-part de parties communes.

Le montant des stocks se détaille comme suit :

- Opération marchand de biens en-cours	1 844
TOTAL	1 844

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une évaluation bien immobilier par bien immobilier est effectuée à la clôture des comptes.

Si celle-ci fait ressortir une moins value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

En cas de moins value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 280
Dettes fiscales et sociales	78 378
Total	99 853

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 378
Total	6 378

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 914		
Autres créances	3 673 116		
Emprunts et dettes financières diverses	1 089 697		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	24 038
Total	24 038

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	4
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	539 025	234 839
Dont entreprises liées	539 006	234 660

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 326 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS UP	SAS	15 150 000	260 R. GUILLAUME DU VAIR 13290 AIX EN PROVENCE

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SPORTING IMMOBILIER SAS
13002 MARSEILLE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - RIVA BIANCA - Participations détenues entre 10 et 50 % - COEUR ACCATES - EASY - OPEN AIR - LEBAM - HABSIDE RENOVATION - CANTEPERDRIX - AIGUES MARINES - NATURA PARC IMMO - HAUTS DE BRUNET - CASSIDIA - LES ALLEES DE LA REYNARDE - ROBION LUBERON - DOMAINE DE LA RODE - L'APARTE - LE VIRTUOSE - SET CLUB RESORT - DOMAINE DE LORGES - 769 MAZARGUES - LE VERGER - NAVION - PANORAMA B - 154 ROUMAGOUA - ST CYR LA MADRAGUE	1 000	1 060	90.00	900	900				1 060		
	1 000	1 160	50.00	500	500				1 160		
	1 000	119 524	50.00	500	500				119 524		
	1 000	58 977	50.00	500	500				58 977		
	1 000	225 228	50.00	500	500	9 753		37 974	25 303		
	5 000	243 155	50.00	2 500	2 500			1 132 804	91 161		
	1 000	755 767	40.00	400	400				755 767		
	1 000	1 844	30.00	300	300	1 181			1 844		
	2 000	269 597	25.00	500	500	349 203		619 502	269 597		
	1 000	2 914	20.00	200	200				2 914		
	1 000	1 750	20.00	200	200				1 750		
	1 000	422 277	20.00	200	200	44 102		2 000	422 277		
	1 000	7 286	20.00	200	200			1	7 286		
	1 000	11 623	20.00	200	200				11 623		
	1 000	24 279	20.00	200	200			40 173	24 279		
	1 000	39 355	20.00	200	200				39 355		
	1 000	13 776	20.00	200	200			2 630	13 776		
	1 000	4 735	20.00	200	200				4 735		
	1 000	44 988	20.00	200	200	77 710			44 988		
	1 000	6 843	20.00	200	200	6 560			6 843		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	1 000	34 673	20.00	200	200			24 881	34 673		
	1 000	34 891	20.00	200	200	3 654			34 891		
	1 000	2 458	20.00	200	200				2 458		
	1 000	1 160	20.00	200	200				1 160		

ANNEXE 1

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 14 juin 2024

**Le Commissaire aux Comptes
FIDECOMPTA**



Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes

